



# FESTIVAL DE L'ÉLEVAGE

Du bien élever au bien manger

**26 et 27 août 2023**

## Bulletin d'inscription

**Pour des impératifs d'organisation, merci de retourner ce bulletin, impérativement avant le 30 juin 2023, au Service Agriculture - Foires et marchés, Hôtel de Ville, BP 80433, 19312 BRIVE CEDEX ou par mail à [foiresetmarches@brive.fr](mailto:foiresetmarches@brive.fr)**

Raison Sociale			
N°SIRET			
Adresse			
Téléphone			
Mail			
<b>Responsable du stand</b> Nom, prénom Email Téléphone			
Activité Présentez votre activité et/ou le type de produits proposés			

### Type de stand :

<b>Saveurs gourmandes</b> Réservé aux activités alimentaires	<b>OPA et autres entreprises</b>	<b>Matériel agricole</b>	
<input type="checkbox"/> 9m <sup>2</sup> 533.10€	<input type="checkbox"/> 9m <sup>2</sup> 533.10€	<input type="checkbox"/> 150 m <sup>2</sup>	533.10€
<input type="checkbox"/> 18 m <sup>2</sup> 1066.20€	<input type="checkbox"/> 18 m <sup>2</sup> 1066.20€		
<input type="checkbox"/> 27m <sup>2</sup> 1599.30€	<input type="checkbox"/> 27m <sup>2</sup> 1599.30€		

**Le règlement est à transmettre avec le bulletin d'inscription, par chèque à l'ordre du Trésor Public. Une fois les inscriptions validées, les règlements seront encaissés entre le 14 et le 30 juillet 2023. Les inscriptions n'ayant pas fait l'objet de règlement avant le 14 juillet ne seront pas prises en compte. Les règlements par virement devront être fait avant le 30 juillet.**

**En cas d'annulation de votre participation après le 30 juillet, les sommes versées ne pourront être restituées.**

**PAIEMENT PAR CHEQUE**

**PAIEMENT PAR VIREMENT**

**Les modalités pratiques d'installation vous seront communiquées à partir de mi-juillet.**

Matériel installé sur le stand (Vitrines, frigo, caisse...)

Besoins des exposants :

Nombre de tables :

Chaises

Besoin électriques :

**En cas de dégradation ou de disparition du matériel mis à disposition, celui-ci sera refacturé intégralement.**